



INFORMATIONS COTISATIONS 2016

Sous la rubrique « membre actionnaire » la catégorie 1 est inchangée et les catégories 2 et 5 incluent l'entreposage et le terrain de pratique.

Pour les membres à forfait, nous vous rappelons que la cotisation donne droit à un crédit à être utilisé avec les tarifs quotidiens des visiteurs en vigueur au moment de l'utilisation. Comme par le passé, notre système de réservation gèrera l'utilisation des crédits. De plus en plus de membres actionnaires utilisent les cotisations à forfait et nous continuons de reconnaître leur appartenance au club en leur accordant un crédit additionnel. Le détail de ces crédits se retrouve dans le tableau ci-dessous.

	Forfaits 2016 Cotisation	Non-actionnaire Crédit	Actionnaire complet Crédit
Normale	600.00\$	600.00\$	610.00\$
Oiselet	1015.00\$	1030.00\$	1050.00\$
Aigle	1485.00\$	1540.00\$	1570.00\$
Albatros	2020.00\$	2150.00\$	2205.00\$

Le nombre de parties variera selon le tarif en vigueur au moment de l'utilisation. À noter que tous les montants ci-dessus n'incluent pas les taxes.

Les membres actionnaires de catégorie 1, 2 et 5 peuvent maintenir leur cotisation au niveau de 2015 en réglant la totalité avant le 31 janvier 2016.

Lorsque la cotisation et les services choisis sont payés entièrement en argent comptant ou par chèque, un escompte de 1,5% est appliqué sur le montant avant les paiements obligatoires.

Ceux qui désirent se prévaloir des services doivent obligatoirement en payer les coûts en même temps que la cotisation, sinon l'escompte ne pourra être appliqué.

Tous les membres à forfaits (catégorie 89, 90, 91, 92) auront une surcharge minimum obligatoire de 100\$+tx = 114.98\$ applicable sur carte pour 15 gros paniers de balles (transférable). Il est aussi possible de prendre l'option terrain de pratique illimité.

Pour les couples, un rabais de 150\$ par couple est accordé au moment du paiement de la cotisation. Les seules catégories pouvant être jumelées sont 1, 2, 5 et 92.

Seuls les membres 7 jours et les membres à forfait albatros pourront bénéficier du Programme Avantage Regroupement (P.A.R.); ces derniers doivent être actionnaires complets et seul le détenteur du forfait sera admissible.

Cette année, les membres actionnaires qui feront la remise de leur cotisation le ou avant le 31 janvier 2016 pourront bénéficier d'un gel de leur cotisation (voir colonne A du tableau des cotisations)

Les frais de restauration obligatoires demeurent inchangés.



LISTE DE PRIX COTISATION 2016

CATÉGORIE	COTISATION		CODE		
MEMBRE ACTIONNAIRE					
	LE OU AVANT LE 31 JANVIER 2016		APRÈS LE 31 JANVIER 2016		
Cotisation régulière (entreposage, casier simple, terrain de pratique)	2 175,00 \$	2 500,71 \$	2 283,75 \$	2 625,74 \$	1
Cotisation (entreposage et terrain de pratique)	2 130,00 \$	2 448,97 \$	2 236,50 \$	2 571,42 \$	2
Membre semaine * (entreposage et terrain de pratique)	1 949,00 \$ + TX =	2 240,86 \$	2 046,45 \$ + TX =	2 352,91 \$	5
MEMBRE À FORFAIT					
Forfait normale** (transférables)			600,00 \$	689,85 \$	89
Forfait oiselet** (transférables)			1 015,00 \$	1 167,00 \$	90
Forfait aigle** (transférables)			1 485,00 \$	1 707,38 \$	91
Forfait albatros** (transférables) ** certaines conditions s'appliquent – voir dans la rubrique Conditions			2 020,00 \$ + TX =	2 322,50 \$	92
FRAIS TERRAIN DE PRATIQUE MINIMUM DU (CAT 89,90,91,92)			100,00 \$	114,98 \$	26
INTERMÉDIAIRE					
Intermédiaire ***			1 070,00 \$ + TX =	1 230,23 \$	10
ÉTUDIANT					
Étudiant ****			535,00 \$ + TX =	615,12 \$	11
JUNIOR					
Junior *****			300,00 \$ + TX =	344,93 \$	12
AUTRES FRAIS					
FRAIS DE RESTAURATION POUR TOUTES CATÉGORIES <u>EXCEPTION</u> DES ÉTUDIANTS, JUNIORS ET + FORFAIT NORMALE	OBLIGATOIRES		350,00\$ / PERSONNE 275,00\$ / FORFAIT AIGLE 200,00\$ / FORFAIT OISELET		
FRAIS ACTIVITÉS SOCIALES POUR TOUTES CATÉGORIES <u>EXCEPTION</u> DES ÉTUDIANTS, JUNIORS ET FORFAIT NORMALE	OBLIGATOIRES		20,00\$ / PERSONNE		



SERVICES AUX GOLFEURS COTISATION 2016

CASIER	COUT		CODE
Simple	69,00 \$	79,33 \$	A
Demi	49,00 \$	56,34 \$	B
Tiers (celui-ci est attribué <u>sans frais</u> aux juniors)	39,00 \$ + TX =	44,84 \$	C

ENTREPOSAGE ET NETTOYAGE DES BÂTONS	COUT		CODE
toutes catégories <u>entreposage</u> seulement	99,00 \$	113,83 \$	14
toutes catégories <u>nettoyage</u> seulement	99,00 \$	113,83 \$	15
toutes catégories <u>entreposage + nettoyage</u>	189,00 \$	217,30 \$	16
Caddy électrique (selon disponibilité)	154,00 \$	177,06 \$	17
Voiturette à main (selon disponibilité)	60,00 \$ + TX =	68,99 \$	18
<i>CHAQUE MEMBRE EST RESPONSABLE DE LA MANUTENTION DE SA BATTERIE</i>			

TERRAIN DE PRATIQUE	COUT		CODE
Adulte (19 ans et +)	235,00 \$	270,19 \$	19
Junior	100,00 \$	114,98 \$	20
Couple	385,00 \$	442,65 \$	21
Parent + 1 enfant	299,00 \$	343,78 \$	22
Famille (Couple + 1 enfant)	425,00 \$	488,64 \$	23
Enfant additionnel	50,00 \$	57,49 \$	24
Étudiants	175,00 \$	201,21 \$	25
FRAIS TERRAIN DE PRATIQUE MINIMUM DU (CAT 89,90,91,92)	100,00 \$ + TX =	114,98 \$	26

COTISATION VOITURES ELECTRIQUES	COUT		CODE
SENIOR (60 ANS AVANT LE 16 OCTOBRE 2016) (CARTE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE)	495,00 \$ + TX =	569,13 \$	27



CONDITIONS ET RESTRICTIONS COTISATION 2016

* **Membre de semaine**

Le membre de semaine peut jouer lors de 3 activités de fin de semaine, soit : tournoi d'ouverture, tournoi de fermeture et les 3 rondes du championnat du Club. De plus, le membre peut jouer lors de congés fériés sur semaine.

** **Forfait normale, oiselet, aigle et albatros**

La cotisation payée en début de saison ne peut s'appliquer que pour des parties de golf dans la même saison. Bien sûr, si au cours de la saison l'utilisation excède l'achat, ce sera chargé au compte du membre au tarif en vigueur. Pour les membres à forfait les tarifs quotidiens ne pourront excéder 55\$ taxes incluses pour les heures de pointes. À noter que le crédit pourra être utilisé seulement pour les droits de jeu.

Le membre à forfait ne peut transférer plus de 5 parties à une même personne sauf, bien sûr, à son conjoint.

*** **Intermédiaire**

Pour accéder à l'abonnement de membre intermédiaire le membre :

- Non-actionnaire doit avoir moins de 35 ans au 1^{er} juillet 2015
- Actionnaire complet doit avoir moins de 40 ans au 1^{er} juillet 2015

**** **Étudiant**

Pour être membre étudiant, il faut être aux études à temps plein (fournir copie de l'horaire) et âgé de 25 ans et moins. On considère alors le règlement de la maison d'enseignement.

***** **Junior**

Pour être admissible comme membre junior, il faut être âgé d'au moins 10 ans et de moins de 19 ans au 16 octobre 2016, **donc être né(e) entre le 16 octobre 1997 et le 16 octobre 2006.**

Restrictions : Doit jouer avec un membre adulte (fin de semaine et jours fériés)



NO. MEMBRE: _____ NOM: _____ TÉL. : _____

NO. MEMBRE: _____ CONJOINT: _____ TÉL. : _____

DATE NAISSANCE : ___/___/___ ADRESSE : _____

(JUNIOR-ÉTUDIANT-INTERMÉDIAIRE) _____ C.P. : _____

COURRIEL : _____ @ _____ COURRIEL(conjoint) : _____ @ _____

VOS HABILITÉS ET VOTRE INTÉRÊT POUR UN SOUTIEN AU CLUB: _____

AVIS DE RENOUVELLEMENT POUR LA COTISATION 2016, MON CHOIX EST :

RUBRIQUE	DÉTAILS	MONTANT TAXES INCLUSES (S'IL Y A LIEU)
• Catégorie	Code 1 – 92. Inscrire le no. : H _____ F _____	_____
	moins: rabais couple 172.46\$ (150.00\$+taxes)	_____
• Casier Membre Conjoint	Code A B ou C Simple _____ Demi _____ Tiers _____ Simple _____ Demi _____ Tiers _____	_____

• Entreposage bâtons	Code 14-15-16 Inscrire le no. : H _____ F _____	_____
• Entreposage Caddy électrique <u>ou</u> voiturette à main	Code 17-18 Inscrire le no. : H _____ F _____	_____
• Champ de pratique	Code 19–26 Inscrire le no. : _____ _____	_____
• Cotisation voitures élect. (senior 60 ans et plus)	Code 27 Inscrire le no. : _____	_____
<i>À noter que la totalité du paiement doit être acquittée pour avoir accès au terrain. Retourner cet avis avec le paiement pour faciliter le traitement de la cotisation s.v.p. merci!</i>	sous-total mode de paiement	_____
Obligatoire (à l'exception des juniors, étudiants et forfait normale)	moins : escompte 1.5% (valide pour chèque ou comptant)	_____
• Frais de restauration	350\$/275\$/200\$ par personne(ou forfait)	_____
• Frais activités sociales	20\$ par personne (ou par forfait) (payable à même la cotisation)	_____
	Date _____ TOTAL	_____

Si vous désirez payer par chèque, le faire à l'ordre de : **Club de golf Ki-8-eb Ltée** et expédier au : 8200, boulevard des Forges, C.P. 563, Trois-Rivières,(Qc), G9A 5H5, Tél. est :(819)375-8918, l'adresse du site est le www.ki-8-eb.com